



Miss Cavell, la tête couverte d'un voile, portant à sa ceinture le petit drapeau de l'Union Jack.... (Page 372.)

Ces deux hommes ont devant l'histoire la responsabilité de ce meurtre. Ils portent aussi celle du meurtre du Belge Baucq, que l'on sacrifia pour que la préméditation en ce qui concerne l'Anglaise ne parût pas trop évidente. Rien n'explique pourquoi mademoiselle Thuliez, la comtesse de Belleville et M. Séverin, qui étaient les complices de Miss Cavell et avaient, par conséquent, à subir la même peine, n'ont pas partagé son sort.

Sitôt la sentence de mort prononcée, le ministre des États-Unis envoya un recours en grâce au baron von der Lancken, faisant ressortir l'inusuelle sévérité de la condamnation et demandant clémence. Il rappela qu'Edith Cavell, comme infirmière en chef de l'Institut d'infirmières de Bruxelles, avait consacré sa vie à soulager les souffrances des autres et qu'au début de la guerre elle avait également soigné des soldats allemands. Une lettre dans le même sens fut adressée au gouverneur général.

Les documents publiés par le Press-Bureau mentionnent en détail les efforts faits par M. Hugh Gibson, un secrétaire de la Légation américaine (le ministre lui-même étant malade), et par le ministre d'Espagne, pour faire rapporter la condamnation à mort lorsqu'ils l'eurent apprise de source non-officielle.

Le baron von der Lancken semblait ne pas encore connaître le soir la sentence qui avait été rendue à midi. Lorsqu'enfin, devant l'insistance des diplomates américain et espagnol, il consentit à s'informer de la sentence, et apprit qu'Edith Cavell avait été effectivement condamnée à mort, il promit de prendre immédiatement des mesures pour suspendre l'exécution. Le gouverneur général n'étant pas autorisé à intervenir, von der Lancken recourut au gouverneur militaire von Sauberzweig, qui avait le droit de suspendre l'exécution, mais qui lui assura que la sentence avait été confirmée par lui après mûre réflexion, et ne pouvait pas être modifiée.

Von der Lancken, annonçant cette décision aux diplomates, ajouta que dans ce sens l'empereur lui-même ne pouvait pas intervenir.

On m'a dit que la discussion commença entre neuf et dix heures du soir, qu'elle dura jusqu'à deux heures du matin; rien ne put émouvoir von Sauberzweig. Son triste nom passera à la postérité comme celui d'un bourreau de femmes.

D'après la loi allemande, le gouverneur militaire a le droit, par le seul fait qu'il a ordonné la réunion du conseil de guerre, d'exécuter

sur-le-champ une condamnation à mort, sans consulter le gouverneur général, ni l'empereur.

L'affaire Cavell eut cette conséquence que le gouverneur général se vit désormais accorder le droit de grâce. On ne fusilla plus personne dans la suite, sans avoir pris son avis. Pour ce qui concerne spécialement les femmes, il fut décidé que l'avis de l'empereur lui-même devrait toujours être demandé.

* * *

L'après-midi du 11 octobre, Stoeber s'était rendu à la prison de St-Gilles pour donner lecture aux inculpés des peines prononcées contre eux. Ceux-ci se trouvaient réunis au prétoire, en un demi-cercle, librement, quand l'auditeur parut. Il pénètre dans la salle, suivi de l'interprète, du lieutenant, du directeur de la prison et de l'aumônier allemand. Il retire du portefeuille, que lui tend son fidèle auxiliaire, un papier et, d'une voix monotone, lit en allemand le verdict. Cinq fois le sinistre « Todestrafe » tombe de sa bouche. Nous avons dit le nom des malheureux auxquels échut ce sinistre honneur.

Miss Cavell se tenait appuyée contre le mur, raide et impassible.

Un des prisonniers, M. Hostelet, qui, lui-même, était condamné à cinq ans de prison, s'approcha de Miss Cavell et lui dit :

— Mademoiselle, faites donc un recours en grâce.

— C'est inutile ! lui répondit-elle avec flegme. Je suis Anglaise, ils veulent ma mort !

Pendant ce temps, Baucq, les joues enflammées, le dos courbé, tend les mains à l'auditeur, lui disant :

— Monsieur le Procureur, je suis victime de deux lettres. J'ai dit ON repère et non JE repère. Je vous le jure !

Mais l'auditeur fait un geste qui dit clairement qu'il est trop tard.

Il fait un signe à Baucq et l'invite à le suivre, tandis que le directeur de la prison s'avance vers Miss Cavell et avec beaucoup de déférence l'entraîne hors de la salle.

— Il semble avoir une grave communication à lui faire, dit encore M. Hostelet, qui avec une psychologie remarquable et une saisissante vérité a relaté ses impressions sur l'attitude des condamnés.

Comme nous l'avons déjà dit, le récit des derniers moments de Miss Cavell est sujet à des controverses marquants.

Cependant, l'on sait avec certitude que la sentence fut exécutée au Tir national, par un peloton d'exécution se composant de six hommes et d'un officier.

L'auditeur Stoeber était également présent et assistait à cette destruction de cette vie humaine si noble, si digne, destruction à laquelle il avait si puissamment collaboré.

A 7 heures, Miss Cavell sortit d'une maison voisine, où l'on l'avait conduite, puis on lui banda les yeux. Elle s'était recouverte la tête d'un voile noir et portait fièrement à sa ceinture un petit drapeau aux couleurs anglaises.

On a prétendu que Miss Cavell se serait évanouie à vingt mètres du mur. Un officier alors se serait agenouillé près d'elle et l'aurait tuée net d'un coup de revolver.

Une autre version dit que l'officier aurait ordonné aux soldats de transporter le corps à l'endroit de l'exécution, ce qu'ils auraient fait. Mais les soldats n'auraient pas voulu exécuter l'ordre de tirer sur la malheureuse martyre.

C'est alors que l'officier se serait fait lui-même l'exécuteur du verdict et l'aurait tuée d'une balle de revolver, lui perforant la tempe.

La version la plus probable est, que le peloton d'exécution n'aurait que blessé mortellement la pauvre femme et que l'officier lui donna le coup de grâce.

Le secrétaire d'Etat allemand, Zimmermann, démentit tous ces bruits et affirma que tout se déroula normalement et que Miss Cavell fut tuée à la première salve. L'auditeur Stoeber relate très brièvement dans son procès-verbal, que la sentence fut exécutée. Seuls les témoins pourraient jeter la lumière sur le mystère qui plane toujours sur la fin de l'héroïque victime de la barbarie teutonne.

Philippe Baucq reçut la visite de sa femme et de ses enfants, quelques heures avant son exécution.

On se représente toute l'étendue de la poignante douleur dont cette entrevue était empreinte. Baucq consola ces êtres chers tant qu'il le put. Il passa la nuit en prière et écrivit encore une lettre à son épouse.

Il refusa de se faire bander les yeux et mourut avec un courage antique.

La peine de mort des autres condamnés fut commuée.

Ainsi se termina le premier grand drame des recruteurs qui se dévouèrent à la cause des Alliés pendant l'occupation.

Mais elle n'arrêta pas le zèle et l'énergie des autres. Loin de là.

Ce fut plutôt un stimulant pour eux, et les Allemands s'en ressentirent les premiers. Aussi leur soif de vengeance et leur cruauté raffinée s'accrurent-elles en raison même de leur impuissance.

Gare à ceux qui leur tombèrent entre les mains !

Bientôt une autre femme, plus jeune, mais plus intrépide encore, si possible, serait immolée par les barbares. Mais auparavant ils la feront passer par tous les supplices moraux que leur imagination, ingénieuse à découvrir des souffrances, pourrait enfanter. Cette femme serait une Belge, une enfant issue de cette race vaillante qui fut la pierre d'achoppement contre laquelle se heurtèrent et vinrent s'écrouler si lamentablement les projets d'hégémonie mondiale, à laquelle se croyaient appelés ces gens qui pompeusement se décernaient le titre d'Ueber Mensch.

XXVI.

Quand Gabrielle eut appris tous les détails et tous les bruits faits autour de la mort d'Edith Cavell, elle en resta profondément touchée.

Jusqu'au jour terrible où la nouvelle de ce crime se répandit à Bruxelles, elle ne pensait pas que les Allemands oseraient tuer une femme publiquement.

Elle ne fut pas longue à désenchanter et songeait, non sans appréhension, au sort qui l'attendait si elle tomberait entre les mains de l'ennemi impitoyable.

— Allons, se disait-elle, ma peur va-t-elle l'emporter sur ma raison ? Soyons plus prudents encore, mais profitons du moment favorable. Après leur forfait, les Boches pensent certainement avoir causé une crainte salutaire qui empêchera les autres à travailler et causera la défection. Eh bien, ils doivent se reposer, un peu certainement, sur cette croyance et relâcher la surveillance. C'est le moment ou jamais de venger leur crime et nous allons le mettre à profit.

A ce moment, quelqu'un frappait à la porte.

Gabrielle eut un mouvement instinctif d'effroi, mais, se maîtrisant, elle cria d'une voix forte :

— Entrez !...

Un homme entra.

C'était son courrier habituel.

— Ah, c'est vous, fit-elle.

— Oui. Avez-vous du neuf ?

— Non, mais qu'en dites-vous ?

— Et de quoi ?

— Comment de quoi ? Mais du crime commis sur Miss Cavell.

— Je n'ai pas de détails. Je sais qu'elle a été fusillée ; c'est tout.

— Comme vous dites cela ! s'exclama Gabrielle sur un ton de reproche.

— Que voulez-vous, c'est le métier. Je suppose bien que vous n'allez pas suspendre le travail parce que les Allemands ont commis un crime de plus. Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ? Croyez-vous que, si nous fûmes pris, nous ne serions pas fusillés ?

— Je n'en doute plus.

— Et alors ? Est-ce une raison pour être déprimé ? Au front, chaque heure, chaque minute, chaque seconde peut-être, des hommes tombent, fauchés par la mitraille. Est-ce que les autres n'en continuent pas moins à se battre ?

— Je ne songe pas à interrompre le service, soyez-en persuadé.

Gabrielle n'ajouta pas qu'elle était seulement surprise du peu d'importance qu'il ajoutait à ce meurtre politique. Mais le courrier était un brave garçon des Flandres, intrépide et fidèle, qui ne reculait pas à exposer sa vie, à chaque voyage qu'il fit. Elle se dit encore qu'il avait raison ; sa logique indiscutable de paysan entêté lui fit, de par son raisonnement sain quant au fond, perdre de vue toutes choses en dehors de cela.

— Revenez dans trois jours, reprit Gabrielle, à la même heure.

— C'est bon. Je serai là. Au revoir.

— Au revoir.

Et le courrier partit comme il était venu, impassible et tout à sa besogne.

— Je crois qu'il pense sérieusement que le défaitisme ait pénétré ici, se dit Gabrielle. Il verra bien à son retour qu'il n'en est rien.

Elle se remit au travail avec ardeur, réunissant une quantité de renseignements très précieux, dont le moindre eut suffi pour la faire fusiller si les Boches en auraient eu vent.

Quelque temps après, elle se rendit en France, notamment à Lille, où elle devait rencontrer la femme d'un collaborateur belge au service de Jacquet, avec qui, — le lecteur s'en souvient sans doute, — elle eut une entrevue lors de son premier voyage après sa visite à Folkestone, ce même Jacquet qui avait soigné l'officier français qu'elle rencontra au bureau de la petite ville anglaise et en qui elle reconnut son compagnon de voyage.

— Vous ici ! s'écria la femme, au comble de la stupéfaction. Vous ne pouvez pas rester !

— Qu'y a-t-il ? s'informa Gabrielle.

— Comment, vous ne savez pas ?...

— Mais non.... Le service est-il éventé ?

— Oh, c'est terrible.... Jacquet a déjà été fusillé !

Cette fois, Gabrielle eut peur.

— Fusillé !... répéta-t-elle. Jacquet mort !...

— Et encore trois de ses camarades.... Attendez.... Regardez....

Et elle tendit à Gabrielle, saisie d'effroi, un placard du gouverneur militaire de Lille, par lequel il informa la population que les personnes dont les noms suivent avaient été condamnées à mort par le Conseil de guerre et fusillées le même jour à la citadelle.

A travers les larmes qui remplissaient ses yeux, Gabrielle lut les noms de Jacquet Eugène, négociant en vins en gros ; du sous-lieutenant Ernest De Coninck, du négociant Georges Maertens et de l'ouvrier Sylvère Verhulst.

Pour terminer, l'affiche résumait les raisons de cette quadruple exécution. Un 1^o disait que ces condamnations avaient été prononcées pour avoir caché et donné l'hospitalité à l'aviateur anglais qui, le 11 mars de la même année, atterrit à Wattignies, et avoir de la sorte facilité son passage en France, d'où il pouvait atteindre les lignes ennemies.

Le 2^o ajoutait : pour avoir prêté secours et l'hospitalité à des membres des armées ennemies, qui, après avoir ôté l'uniforme et habité à Lille ou aux environs, purent s'échapper en France.

Le document était daté de Lille, le 12 septembre 1915.

— Morts pour la Patrie,... murmura Gabrielle, remuée jusqu'aux entrailles.

— Connaissez-vous l'équipée de cet aviateur ? lui demanda la femme.

— Non.... Je ne venais ici que pour des rapports et il était prudent de ne pas parler d'autre chose.

— Eh bien, voici.... En mars, un aviateur anglais était venu bombarder un poste de téléphonie allemand. Mais il dut atterrir dans le faubourg des postes. Des civils l'aidèrent à fuir et il arriva chez Jacquet, qui le cacha. Mademoiselle Geneviève Jacquet le conduisit à la frontière et il s'échappa. Quelques jours après, il survola la ville et laissa tomber des proclamations adressées au commandant, dans lesquelles il disait présenter ses salutations au commandant et

exprima le regret de ne pas avoir fait sa connaissance pendant son séjour à Lille.

— Comme c'est stupide ! dit Gabrielle.

— Stupide ? Pourquoi ?

— Mais, il était sauvé et pouvait de nouveau servir son pays. Cela ne suffisait-il pas ? Pourquoi éveiller la méfiance des Allemands ? Cela n'avait aucune utilité et constituait un danger pour les habitants !

— En effet. Immédiatement la police se mit en mouvement et la ville fut couverte d'ordonnances du gouverneur, décrétant la peine de mort pour quiconque donnerait aide ou secours aux membres des armées ennemies.

— Voilà ! C'est ce que je vous disais ! Oh, cela me crispe de songer à de pareilles légèretés.

— Les Allemands prirent des otages, qu'ils enfermèrent à la citadelle, et décrétèrent de nouveaux règlements.

— Mais comment arrêtaient-ils Jacquet ?

— Il fut suivi et appelé plusieurs fois à la Kommandantur, mais comme il n'y avait pas de preuves contre lui, on dut le relâcher. Alors les Boches eurent recours à un traître, un Français....

— Leur moyen habituel....

— Ce traître se présenta chez Jacquet et lui dit qu'il avait été fait prisonnier près de Laon et qu'il était parvenu à s'échapper avec quelques camarades. Il pria Jacquet de l'aider, et celui-ci tomba dans le piège. Le lâche alla prévenir les casques à pointe, qui vinrent perquisitionner, mais ne trouvèrent que 2.000 francs en or, qu'ils volèrent....

— Naturellement !

— Or, chez De Coninck, on avait caché, dans le siège d'un fauteuil, la liste comprenant plus de 200 noms des soldats cachés. Le traître avait également des soupçons contre celui-ci et sa maison fut soumise à une surveillance sévère par des agents secrets. De Coninck, se doutant que quelque chose de louche se tramait contre lui, se proposa de transporter le fauteuil chez une boutiquière, demeurant à côté, et qui était au courant. Mais quand elle voulut le ramener chez elle, les agents sautèrent sur la pauvre femme et confisquèrent le meuble.

— Comme il faut être prudent !

— Oui, qui aurait songé à cela ?

— Alors, les Allemands ont découvert la liste ?

— Evidemment, et tout était trahi. Jacquet et sa fille furent également arrêtés et emprisonnés dans la citadelle, où De Coninck, Maertens et Verhulst les rejoignirent. Le 16 septembre, le procès vint devant le Conseil de guerre. Geneviève fut remise en liberté. Quant aux autres, vous connaissez leur sort, maintenant.

— Et vous n'avez pas été inquiétée ?

— Non, mais j'ai passé par des transes ! Mais Jacquet n'a trahi personne.

— Son attitude fut courageuse, sans doute ?

— Il est mort en héros et les autres aussi. Ils furent fusillés le 22 septembre, à la citadelle. Aucun ne voulut se faire bander les yeux ou ligoter. Ils répondirent ne pas avoir peur. Ils tombèrent en criant : « Vive la France ! Vive la République ! ».

— Je les admire, ces hommes. Ah, heureux pays qui compte de tels fils.

— Vous voyez donc que le danger est imminent et que vous ne pouvez rester ici.

— Craignez-vous que ma présence ici vous occasionne des ennuis ?

— Oh, non ; je n'ai même pas pensé à moi. Je crains pour vous et je tremble à l'idée que vous pourriez également leur tomber entre les mains.

— Quand des héros comme Jacquet et ses amis tombent, leur œuvre doit être reprise et continuée par ceux qui restent, comme les soldats au front viennent remplacer leurs camarades tués.

— Que voulez-vous faire ?

— Recueillir plus de renseignements encore à Lille et étendre le service.

— En ce moment ?

— Certainement....

— Alors que la surveillance est plus sévère que jamais ?

— Notre armée et nos Alliés ont, plus que jamais, besoin d'être renseignés sur tous les mouvements de l'ennemi.

— Et si l'on vous arrête ?...

— Je saurai me conduire comme Jacquet.

La femme la dévisageait avec stupeur.

— C'est votre décision ?

— Naturellement !

— Alors je ne puis vous en retenir, mais je vous admire.

— Cela n'est pas nécessaire. J'aimerais mieux que vous m'in-

diquiez quelqu'un qui puisse m'aider. Ne connaissez-vous personne ?

— Si....

— Mais une personne sérieuse ?

— Très sérieuse; elle faisait partie du service de Jacquet et ne fut sauvée que grâce au silence héroïque de celui-ci. Je la convoquerai pour ce soir.

— N'est-elle pas suspectée ?

— Non,... car sinon elle se serait bien enfuie. L'occasion ne lui a pas manqué.

— C'est bien. Je vous remercie d'avance. Je reviendrai ce soir.

Et la nuit venue, Gabrielle et le Français examinèrent ensemble le moyen d'étendre l'organisation créée par Jacquet. Le lendemain, Gabrielle rentrait à Bruxelles, le cœur gros en songeant aux fidèles collaborateurs perdus.

Plus que jamais, elle était décidée à continuer jusqu'au bout son travail dangereux, mais combien important.

Personne ne soupçonnait sa grandeur d'âme. Qui connaissait la modeste petite employée bruxelloise, en dehors de quelques initiés?...

Entre-temps, l'heure du sacrifice s'approchait à grands pas....

* * *

Avant de continuer le récit de l'épopée de notre héroïne nationale, nous croyons intéresser le lecteur en relatant brièvement ici l'histoire de deux jeunes filles françaises, qui, à l'instar de Gabrielle Petit, se firent remarquer particulièrement par leur bravoure et leur héroïsme.

Nous devons à notre grande Alliée, la France, ce modeste hommage à ses héroïnes, qui, comme la nôtre, furent remarquables et suscitèrent l'admiration du monde entier.

Toutes deux sont filles du nord de la France, de cette France qui, comme nous, a tant souffert de la guerre et de la barbarie teutonne.

L'héroïsme de la première de ces deux jeunes femmes se révéla précisément à l'époque de notre récit, soit à celle de l'offensive de septembre 1915.

Elle se nomme Emilienne Moreau.

Emilienne Moreau n'avait que dix-sept ans et était fille d'un chef porion de Loos-en-Gosselle. Elle était à peine devenue institutrice.

En octobre 1914, l'ennemi avait occupé la contrée.

Son père mourut, et comme tous les hommes avaient quitté le pays, Emilienne dut confectionner elle-même son cercueil.

Quelque temps après la mort de son père, un de ses frères succomba à son tour.

Malgré ces deux pertes cruelles, Emilienne conserva son courage et son espoir.

En septembre 1915, sa confiance fut récompensée. Les Anglais et les Français préparèrent l'offensive.

Du haut du grenier, Emilienne pouvait embrasser du regard toute la contrée de Lens et de Vermelles, le mont Hulluch et la hauteur 70, exposée continuellement à un feu d'artillerie intense.

Les libérateurs approchaient, les Écossais en tête. On entendit leurs musettes jouant l'hymne national.

Les soldats étaient couverts de boue et de sang et les habitants étaient frappés de terreur à la vue de ces diables d'hommes, avec leurs baïonnettes ensanglantées. Jamais ils n'avaient vu ces uniformes et quantité d'entre eux s'enfuirent, ne sachant où, et venant se perdre sous le feu des combattants.

Les Écossais devinrent méfiants. Il fallait intervenir à tout prix et leur faire comprendre qu'ils étaient en pays ami.

Emilienne Moreau s'élança devant les troupes et entonna la « Marseillaise ».

Sa voix tremblait d'émotion et se perdait dans le bruit et le vacarme de la bataille.

Un officier s'approcha d'elle et lui dit, tant bien que mal, en français :

— Nous Anglais!.... Nous Écossais!....

— Oh, monsieur, je suis heureuse d'être la première Française qui vous remercie.

L'officier eut un sourire.

— C'est bien, dit-il, plus tard.

Le moment n'était pas aux paroles. Le combat battait son plein.

Tirant une carte de sa poche, l'officier se dirigea vers une maison qui paraissait déserte, suivi d'Emilienne. Ouvrant la carte, l'officier s'orienta. Emilienne lui donna différents renseignements.

Mais, ayant réfléchi, elle ajouta :

— Au fait, il vaut mieux que je vous conduise moi-même.

— Et les dangers ?



— Bah, il y a un an que je suis habituée aux obus et balles de tous calibres.

Elle accompagna donc l'Écossais et lui indiqua toutes les caves où se cachaient encore des soldats boches pouvant tirer sur les libérateurs, et qui furent expulsés, morts ou vivants, à coups de grenades à main.

Dans la rue d'Hulluch, il fallut assiéger littéralement la Kommandantur, qui s'était installée dans un sous-sol. L'ennemi se défendit âprement et le combat se mua en un véritable combat de rue, où l'on se disputait durement chaque pouce de terrain. Les balles sifflaient de tous côtés.

— Mademoiselle, je ne veux pas que vous vous exposiez davantage, dit l'officier écossais.

En effet, le danger menaçait de toutes parts et le combat dura plusieurs jours.

Émilienne se dépensa à soigner les blessés. En reconduisant un

des blessés à l'ambulance, elle fut assaillie à coups de fusil en traversant la rue du Cimetière.

La jeune fille conduisit son blessé jusque derrière un amas de briques, formé par un mur à demi-écroulé, et le coucha derrière ce parapet. Elle vit trois Boches se réfugier dans une cave, d'où ils pouvaient tirer à travers le soupirail.

Emilienne se rendit en toute hâte à l'ambulance et mit le docteur au courant des faits. Mais celui-ci n'avait personne qui pouvait accompagner la jeune fille. Alors trois soldats blessés s'offrirent volontairement à se rendre avec elle à l'endroit où les Allemands s'étaient cachés.

L'un d'eux était éclopé, l'autre avait la tête bandée. Ils se munirent de grenades et arrivèrent bientôt à la cave barricadée.

Emilienne était convaincue que les Boches ne feraient pas d'opposition et se rendraient immédiatement.

Elle prit, elle-même, les devants et alla reconnaître la position. Sur la pointe des pieds, elle s'approcha de l'entrée du souterrain, mais elle fut reçue à coups de fusil ; aucune balle ne l'attint.

Les Écossais, comprenant le danger dans lequel elle se trouvait, s'élançèrent à son secours, mais hésitèrent, ne sachant pas d'où venait le danger. Emilienne comprit qu'il fallait intervenir énergiquement et, saisissant une grenade, la lança dans la cave. Les soldats l'imitèrent et en moins d'une minute tous étaient tués, et Emilienne put continuer son œuvre de secours et conduire son blessé à l'ambulance.

Une autre fois, accompagnant un autre blessé, deux Allemands, cachés dans les ruines de l'école, la couchèrent en joue, mais leurs balles ne l'atteignirent point. Emilienne saisit le fusil du blessé et abattit successivement les deux hommes.

— Mais cela me remplit d'horreur, déclara-t-elle.

Sa tâche était de guérir et de soigner.

L'ennemi dut se replier sur Fosse. Laon était libéré.

Sir Douglas Haig, le généralissime anglais, fit présenter ses félicitations à Emilienne Moreau, par l'intermédiaire d'un officier d'ordonnance qu'il lui dépêcha, en la remerciant vivement de l'aide donné aux troupes britanniques. (1)

* * *

La bravoure d'Emilienne Moreau rappelle celle de cette autre Gabrielle Petit du nord de la France, qui se nomme Marcelle Semmer.

(1) Quelques mois plus tard, elle fut décorée, à Versailles, par les Anglais.

Marcelle Semmer habitait l'Eclusier, en septembre 1914. L'Eclusier est un petit village situé sur la Somme.

Après la bataille de Charleroi, tous les hommes valides avaient quitté le village devant l'invasion ennemie. Il n'y restait que des malades, infirmes, vieillards et des femmes.

Marcelle Semmer jugea de son devoir de veiller sur eux. Elle les rassembla dans une carrière et les approvisionna en vivres et secours de toute nature.

L'on peut dire qu'elle sauva la vie ainsi à plus de vingt-cinq personnes.

Mais elle fit plus. Elle délivra des prisonniers français qui se trouvaient au village, leur donna des vêtements et exposa maintes fois sa vie en leur indiquant la route vers la délivrance et la liberté.

Les Allemands eurent des soupçons à son égard et la jeune fille fut surveillée.

Elle le savait bien, mais n'en continua pas moins à travailler pour la bonne cause.

Se substituant à l'éclusier, qui était partie, elle assura la manœuvre de l'unique pont recouvrant le canal et profita d'un moment propice pour le mettre hors usage, ce qui était un obstacle très important pour l'avance de l'ennemi, qui en fut retardée considérablement. Mais un officier l'avait vu et il cria à Marcelle Semmer qu'elle serait fusillée.

— C'est bien, répondit l'intrépide jeune fille, je ne demande qu'une chose, c'est de l'être avec des fusils français !

Mais tout à coup, l'artillerie française fit pleuvoir une avalanche d'obus sur le village et Marcelle put se sauver, grâce à la mêlée qui s'ensuivit.

Les Français reprirent le village, mais l'ennemi ne recula que de quelques centaines de mètres.

— Vous pouvez le surprendre ! assura Marcelle, en passant à travers bois.

Et elle s'offrit bravement pour conduire une colonne de cavalerie jusque tout près de l'ennemi, par des sentiers ignorés d'eux.

Elle fut blessée dans la rencontre qui s'ensuivit, mais assista stoïquement au combat, jusqu'à la fin.

Les Français triomphèrent de l'ennemi et capturèrent plusieurs pièces d'artillerie, ainsi que des prisonniers.

L'Eclusier fut sauvé; les tranchées s'étendaient devant le village. Mais la tâche de Marcelle Semmer n'était pas terminée. Elle se

chargea plusieurs fois d'approvisionner les avant-postes et partit en reconnaissance avec des patrouilles.

Le 30 septembre, elle fut décorée de la Croix de la Légion d'honneur, qui lui fut remise devant les troupes, à l'occasion d'une prise d'armes. Elle se fit infirmière et gagna encore la Croix de guerre.

Tels sont, à grands traits, les actes de bravoure accomplis par ces deux jeunes Françaises, qui, par leur nature et leur dévouement, leur abnégation et leur dédain de la mort, rappellent notre grande héroïne nationale, notre Jeanne d'Arc : Gabrielle Petit.

Terminons cette courte parenthèse et reprenons maintenant le cours de notre récit.

* * *

Le service de Gabrielle Petit s'étendit de jour en jour et son organisation était en contact avec d'autres services similaires, sans même que la plupart des collaborateurs en eussent le moindre doute. Les chefs s'étaient assumés une responsabilité énorme; ils avaient à rechercher les moyens de se mettre, l'un l'autre, en communication étroite entre eux, car les rapports ne présentaient de l'intérêt que s'ils étaient transmis rapidement aux Alliés.

Gabrielle s'occupa tout spécialement à rechercher cette collaboration, comme nous l'avons déjà vu précédemment; elle connaissait la plupart des services sérieux et importants.

Cela nous mènerait trop loin que de les indiquer tous, mais nous ne voulons pas passer sous silence le rôle joué, dans le pays de Liège, par Amédée Gilkinet.

En août 1914, Gilkinet était brancardier au fort d'Embourg. Lors de l'attaque du fort par les Boches, il contribua dans une large mesure à faciliter la fuite de nombreux camarades, qui purent se soustraire, grâce à lui, à la captivité. Puis il sauva une quantité de blessés, qu'il mena en lieu sûr, et continua sa besogne d'infirmier dans les ambulances de Bressoux et plus tard à l'hôpital St. Laurent, jusqu'au jour où les Allemands licencièrent le personnel belge.

En décembre, Gilkinet quitta la Belgique et se chargea de lettres pour le Ministère des affaires étrangères.

En juin, Gilkinet était présent au front, mais comme il appartenait à la levée d'une classe déjà ancienne et qu'il était père de quatre enfants, on l'envoya comme instituteur à l'École des mutilés de Port-Villez.

Mais Gilkinet se chercha un autre champ d'activité.

Fin août, on le revit tout à coup à Liège. Ses amis, intrigués par ce brusque retour, se méfièrent de lui ; même des parents étaient inquiets. Le Conseil communal de Bressoux refusa de lui délivrer une carte d'identité. On le prit pour un déserteur !

Or, Gilkinet dut se taire, car il était revenu dans le pays de Liège, au péril de sa vie, pour y organiser un service d'espionnage important. Lorsqu'on le lui avait présenté, il n'eut pas une seconde d'hésitation.

Il supporta vaillamment toute la méfiance que l'on lui témoigna et souffrit en silence. Il parvint finalement à gagner la confiance parmi ses anciennes relations et collègues, qui, comme lui, avaient été attachés à l'œuvre des Ecoles chrétiennes ou étaient ses anciens collaborateurs à la « Gazette de Liège » et à autres journaux.

Il parvint à grouper autour de lui plus de soixante dévoués pour son organisation, qui s'étendit bientôt dans toute la province de Liège et dans celles de Namur, du Luxembourg et même du Limbourg.

Tout ce qui pouvait intéresser les Alliés était noté soigneusement et journallement un courrier partait pour la Hollande, chargé de multiples rapports.

Ce fut grâce à ces renseignements que l'état major français fut informé sur l'offensive de Verdun.

Aussi les services de Gilkinet étaient-ils hautement appréciés.

Le courageux patriote informa ses chefs qu'il était suspecté par l'ennemi.

— Restez, lui répondit-on. Votre départ constituerait pour nous une perte irréparable.

Et Gilkinet resta. (1)

Voilà les obscurs héros qui se consacrèrent à la besogne ingrate de travailler en pays occupé et soutinrent dans le dos l'action de notre armée et des soldats alliés.

Gabrielle Petit était de leur nombre. Elle fit d'innombrables voyages à Liège, Namur, Charleroi, Tournai, Lille et d'autres encore qu'il ne nous est pas possible de raconter en détail.

Elle travaillait chaque jour, et chaque jour elle était en route, témoignant d'une activité infatigable.

Mais cette activité même serait sa perte et attira l'attention des limiers de la police allemande, qui ne tarderaient pas à la faire tomber dans un véritable guet-apens.

(1) Le 16 juin 1916, Gilkinet fut fusillé à la Chartreuse. La nuit avant son exécution, il écrivit à son épouse une lettre émouvante d'une haute valeur morale.

A. DU JARDIN

GABRIELLE PETIT

L'HEROINE NATIONALE



L. OPDEBEEK — EDITEUR — ANVERS